

La venue des touristes en Bourgogne-Franche-Comté génère près de 3 % de l'emploi régional

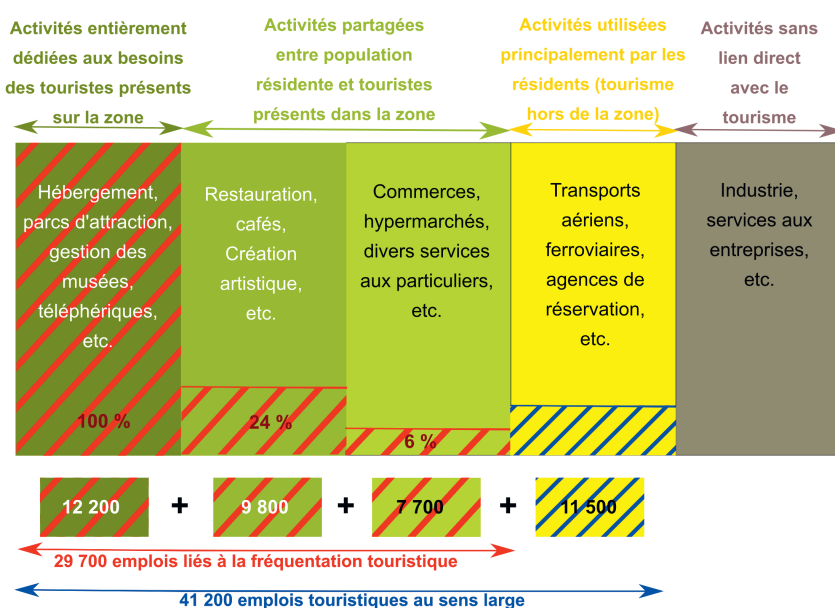
La venue des touristes génère 29 700 emplois en Bourgogne-Franche-Comté, soit 2,9 % de l'emploi total régional en 2013. La saisonnalité est beaucoup moins marquée que dans les régions du pourtour méditerranéen. À l'instar des autres régions, l'hébergement et la restauration sont les principaux secteurs liés à la présence de touristes. Le poids de ces secteurs dans l'emploi total est cependant moins important dans la région qu'en France métropolitaine, sauf pour la Côte-d'Or. Le commerce, l'artisanat et les services des emplois répondent également aux besoins des visiteurs. L'emploi lié à la fréquentation touristique est très variable selon les territoires considérés : son poids est maximal dans le Vignoble de Côte-d'Or en raison de l'activité viticole et dans le Parc naturel régional du Haut-Jura où l'offre sportive et de loisirs à destination des touristes est très développée.

Stéphane Adrover, Mélanie Chassard, Insee

De loisirs ou d'affaires, le tourisme induit des retombées économiques, notamment des créations d'emplois non délocalisables. En Bourgogne-Franche-Comté, la fréquentation touristique a généré en moyenne annuelle 29 700 emplois en 2013, essentiellement salariés (23 900 emplois). Ces emplois sont liés aux seules activités économiques qui fournissent des biens ou des services aux touristes durant leur séjour sur le territoire (*définitions, méthodes et sources*). Dans sa définition la plus stricte, l'emploi lié à la présence de touristes représente ainsi 2,9 % de l'emploi total de la région, soit un point de moins qu'en France métropolitaine. La venue des touristes contribue à l'emploi davantage que dans les régions Centre-Val de Loire et Hauts-de-France, autant que dans le Grand Est ou la Normandie, mais moins qu'en Corse (10,5 %) ou encore en PACA (6,2 %). Les emplois liés à la présence de touristes pèsent plus dans les départements de la Côte-d'Or, du Jura et de l'Yonne. C'est en Haute-Saône et

1 Des activités 100 % consacrées aux touristes et d'autres partagées avec la population résidente

Place des emplois liés à la présence de touristes dans les différents secteurs d'activité



Lecture : 6 % des emplois dans les commerces, hypermarchés et divers services aux particuliers sont liés à la présence de touristes.

Source : Insee, DADS Acoiss 2013

dans le Territoire de Belfort que leur poids est le plus faible.

D'autres emplois, liés au tourisme mais pas toujours au lieu de séjour des touristes, comme ceux relevant des agences de voyage ou des transports non urbains, n'entrent pas dans le champ de l'étude. Si on les intégrant, le nombre d'emplois touristiques au sens large s'élèverait à 41 200 en moyenne annuelle (figure 1). Dans cette étude, les emplois relevant des transports ferroviaires et aériens et des agences de voyage seront exclus, le champ se limitant aux seuls emplois liés à la présence de touristes sur le territoire.

Une saisonnalité de l'emploi peu marquée

Le nombre d'emplois liés au tourisme atteint son maximum en août avec 37 450 emplois pour un minimum en janvier de 23 750, soit un rapport de 1,6 entre la saison haute et la saison basse (figure 2). Dans la région, la saisonnalité est peu marquée, au regard de régions plus touristiques du pourtour méditerranéen. À titre de comparaison, la Corse dispose d'une seule saison touristique très forte en été, au cours de laquelle l'emploi est multiplié par 4 par rapport à l'hiver.

Dans la région, la saisonnalité de l'emploi est relativement homogène. Elle est cependant moins marquée en Côte-d'Or ou dans la zone de montagne du Jura. En effet, en Côte-d'Or, la clientèle d'affaires et celle de loisirs se compensent sur l'ensemble de l'année, assurant un flot plus continu de touristes et donc une plus grande stabilité des emplois induits. Dans la zone de montagne du Jura, la fréquentation touristique bénéficie d'une double saisonnalité été-hiver propre aux destinations de montagne.

Plus d'un emploi touristique sur deux dans l'hébergement et la restauration

Les emplois liés à la présence de touristes dépendent soit de secteurs exclusivement touristiques, soit d'autres secteurs qui connaissent un surplus d'activité en fonction de la saison.

Les activités entièrement orientées vers la satisfaction des besoins des touristes, telles que l'hébergement, la gestion des musées et sites patrimoniaux, constituent le noyau dur de l'emploi touristique. Comme ailleurs en France, l'hébergement est le premier secteur développé pour l'accueil des touristes, avec quelque 10 000 emplois dans

l'hôtellerie traditionnelle, les résidences hôtelières et les campings, soit plus du tiers des emplois liés à la présence de touristes (figure 3).

Rapporté à l'emploi total, les activités d'hébergement pèsent toutefois moins dans la région qu'en moyenne en France. La Côte-d'Or est le seul département où ce poids dépasse le niveau national. Il est faible dans le Doubs, la Nièvre, la Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort où la clientèle d'affaires représente près de 70 % des nuitées contre 48 % en moyenne régionale.

Les structures d'hébergement varient selon les territoires. L'hôtellerie traditionnelle de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire rassemble la moitié des capacités d'hébergement de la région et plus de 55 % des nuitées en 2013. Le Jura se caractérise par la forte implantation des résidences hôtelières (38 % des capacités de la région) et des campings, moins pourvoyeurs d'emplois.

Outre les emplois induits, la fréquentation touristique contribue localement à la création de valeur ajoutée, elle-même génératrice de revenus. L'hôtellerie est ainsi le secteur touristique qui dégage, en volume, le plus de richesse. Elle représente 34 % de la richesse créée par le tourisme dans la région, pour une productivité apparente du travail (rapport de la valeur ajoutée au nombre d'emplois) de 28 800 euros par emploi.

La fréquentation touristique a également un impact sur d'autres activités économiques. Destinés à la population résidente, la restauration, l'organisation de foires, de salons professionnels, le service des traiteurs, la gestion de salles de spectacles concernent aussi les touristes. Leur présence engendre un surplus d'activité qui se traduit ainsi par un besoin de main-d'œuvre supplémentaire. Le secteur de la restauration et des cafés est le deuxième employeur touristique avec 5 900 emplois, soit 20 % des emplois liés à la présence de touristes. C'est près du tiers des emplois liés au tourisme en Côte-d'Or, mais seulement 7 % en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort. Rapporté à l'emploi total, le tourisme génère là encore moins d'emplois dans la restauration qu'en moyenne nationale.

La restauration est aussi créatrice de richesse : 18 % de la richesse dégagée par le tourisme, soit un peu moins que son poids dans l'emploi total. La productivité du travail dans ce secteur est en effet relativement faible, avec une valeur ajoutée de 26 600 euros par emploi en moyenne.

La région bénéficie aussi des retombées d'un patrimoine riche et varié. Dotée de plusieurs sites très fréquentés, tels que les basiliques de Vézelay et de Paray-le-Monial, les Hospices de Beaune, la Citadelle de Besançon, et de 102 musées nationaux, elle attire de nombreux visiteurs chaque année. Le tourisme régional génère ainsi des

2 Côte-d'Or et Jura : un poids de l'emploi lié à la présence de touristes proche de la moyenne nationale

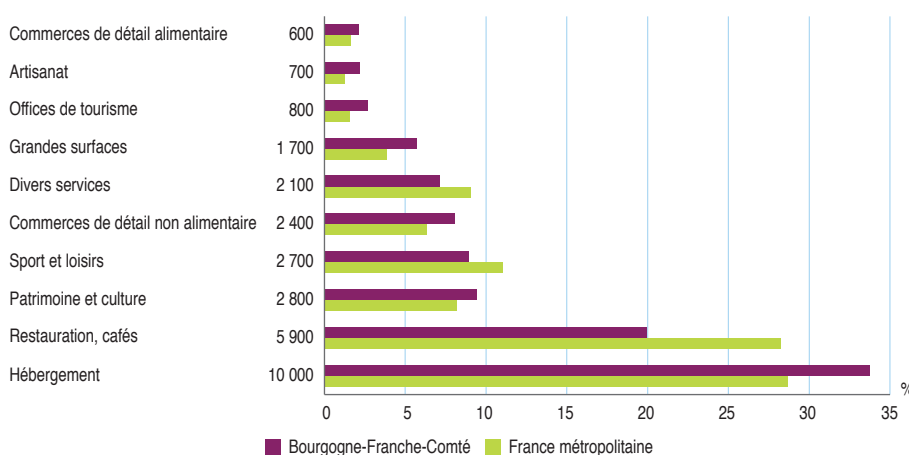
Emploi lié à la présence de touristes par département

Département	Part du tourisme dans l'emploi total (%)	Nombre moyen d'emplois touristiques	Emploi minimum	Emploi maximum
Côte-d'Or	3,6	8 000	6 400	9 300
Doubs	2,5	5 100	3 900	6 400
Jura	3,5	3 200	2 800	4 300
Nièvre	2,9	2 000	1 600	2 700
Haute-Saône	1,7	1 200	1 000	1 700
Saône-et-Loire	2,8	5 600	4 300	7 200
Yonne	3,3	3 800	3 100	4 900
Territoire de Belfort	1,6	800	600	1 100
Bourgogne-Franche-Comté	2,9	29 700	23 800	37 400
France métropolitaine	3,9	987 900	791 300	1 252 100

Source : Insee, DADS Acoess 2013

3 L'hébergement, premier secteur d'activité destiné aux touristes

Répartition des 29 700 emplois liés au tourisme par secteur



Source : Insee, DADS Acoess 2013

emplois dans le secteur du patrimoine et de la culture, comme dans celui du sport et des loisirs. Ainsi, 2 800 emplois induits par la fréquentation touristique, soit 9 % du total, relèvent des activités liées au patrimoine et à la culture. Les emplois dédiés aux activités sportives et de loisirs, 2 700 dans la région, pèsent plus particulièrement dans l'emploi local des départements du Jura et de la Nièvre.

En grande partie non marchandes, les activités dédiées à la culture, au patrimoine, au sport et aux loisirs représentent seulement 13 % de la richesse dégagée pour 21 % de l'emploi lié à la fréquentation touristique.

La présence de touristes génère aussi des emplois dans le commerce, l'artisanat et les services

La présence de touristes ne génère pas seulement des emplois dans des activités purement ou fortement touristiques comme l'hébergement ou la restauration. Elle induit aussi des emplois supplémentaires dans des activités répondant essentiellement aux besoins de la population résidente. C'est par exemple le cas des grandes surfaces, supermarchés, commerces de détail, salons de coiffure, ou encore de l'artisanat. Dans ces activités, la présence de touristes induit plus de 8 000 emplois, soit plus d'un emploi lié au tourisme sur quatre. Là où la fréquentation touristique est transitoire, ponctuelle et généralement moindre, ces secteurs pèsent davantage dans l'emploi touristique : c'est le cas de la Haute-Saône ou du Territoire de Belfort.

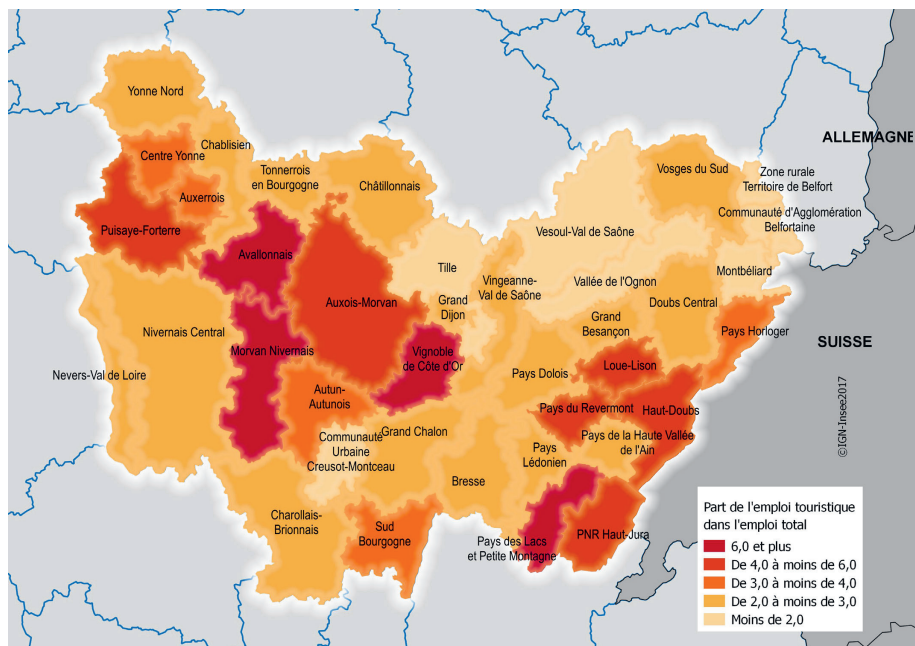
En particulier, la présence de touristes génère dans la région un surcroît de main-d'œuvre de 2 400 emplois dans le commerce de détail non alimentaire, 1 700 dans les grandes surfaces, 600 dans le commerce de détail alimentaire. Au total, 16 % de l'emploi régional lié à la présence de touristes relève ainsi du commerce. C'est plus de 20 % en Saône-et-Loire et dans le Territoire de Belfort et jusqu'à 28 % en Haute-Saône.

Si le commerce pèse moins dans l'emploi touristique que l'hébergement ou la restauration, il est cependant le secteur pour lequel la productivité apparente du travail est la plus élevée : avec 36 600 euros par emploi, il est à l'origine de 20 % de la richesse dégagée par le tourisme dans la région.

Les activités de services (soins, collecte des déchets...) ou encore les activités artisanales (boulangeries, produits locaux...) sont également impactées par la fréquentation touristique. Le tourisme génère ainsi en moyenne annuelle 2 100 emplois dans les activités de service, soit 7 % de l'emploi touristique. Son impact sur l'artisanat est plus modeste : 700 emplois, soit 2,2 % de l'emploi touristique. Dans l'Yonne, le poids de ces services dans l'emploi touristique est plus élevé qu'ailleurs.

4 Dans l'Avallonnais, la présence de touristes génère 8 % de l'emploi

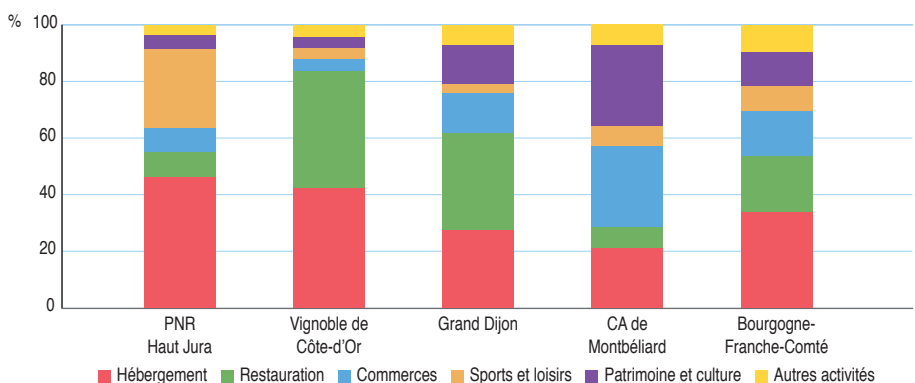
L'emploi lié à la présence de touristes dans les différents territoires de la région



Source : Insee, DADS Acoess 2013

5 De nombreux emplois liés au sport et loisirs dans le Parc naturel régional du Haut-Jura

Répartition de l'emploi lié au tourisme par secteur dans différents territoires de la région



Source : Insee, DADS Acoess 2013

Le Vignoble de Côte-d'Or : de nombreux emplois touristiques en lien avec l'activité viticole

Si la fréquentation touristique génère 2,9 % de l'emploi total en Bourgogne-Franche-Comté, son impact est très variable selon les 39 zones d'observation touristiques de la région. Parmi elles se distinguent des zones où l'emploi lié au tourisme représente 6 % ou plus de l'emploi total : le Vignoble de Côte-d'Or, le Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura et l'Avallonnais (figure 4). Dans ces zones particulièrement touristiques, la quasi-totalité des emplois liés au tourisme relèvent d'activités qui lui sont spécifiquement dédiées. Plus de 40 % de ces emplois se situent notamment dans l'hébergement. Par le volume d'emplois créés, près de 2 500, le Vignoble de Côte-d'Or est la deuxième zone touristique de Bourgogne-Franche-Comté

après le Grand Dijon. L'activité touristique fluctue moins au cours de l'année qu'en moyenne régionale, passant de 2 100 à 2 900 emplois. En lien avec l'activité viticole, la restauration y rassemble 41 % des emplois. L'Avallonnais, situé au nord du Morvan, combine un tourisme vert et de patrimoine et compte un nombre important de résidences secondaires. La présence de touristes génère environ 750 emplois en moyenne annuelle, soit 8,1 % de l'emploi de la zone. Comme dans le Vignoble de Côte-d'Or, l'essentiel de cet emploi se partage entre l'hébergement et la restauration.

Dans le PNR du Haut-Jura, la fréquentation touristique génère près de 1 000 emplois en moyenne annuelle. Cette zone se distingue des autres par deux pics d'activité de même niveau en février et en août avec 1 140 emplois touristiques, au plus bas, en avril, on en compte 820. L'hébergement,

Après une baisse entre 2009 et 2013, l'emploi régional lié au tourisme se stabilise en 2014

Après une baisse entre 2009 et 2013, en majeure partie liée à une diminution de la fréquentation hôtelière, l'emploi généré par la présence de touristes dans la région se stabilise en 2014. Au niveau national, celui-ci augmente en un an de 2,4 %. Si l'emploi dans l'hébergement marque un nouveau repli en Bourgogne-Franche-Comté (- 2 %), il est compensé par une hausse globale des autres activités touristiques. Des gains d'emplois sont notamment enregistrés dans les activités liées au patrimoine, dans le commerce, et divers services.

L'emploi augmente dans le Doubs (+ 3 % par rapport à 2013), et également en Côte-d'Or et dans la Nièvre (+ 1 %). Le Territoire de Belfort enregistre un rebond en 2014 (+ 2 %) après plusieurs années de baisse. En revanche, l'emploi généré par les touristes se replie en Haute-Saône (- 2 %) et surtout en Saône-et-Loire (- 4 %). Dans l'Yonne et le Jura, il se maintient.

Définitions, méthodes et sources

Tourisme : selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes, s'ils passent une nuit sur place ou des excursionnistes c'est-à-dire des visiteurs de la journée, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques.

Emploi lié à la fréquentation touristique : l'emploi touristique estimé dans cette étude correspond à l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». **Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils ne représentent pas une dépense sur la zone de réception.**

Estimation de l'emploi touristique : les établissements concernés par la fréquentation touristique sont sélectionnés à partir de leur code APE (activité principale exercée) issu de la Nomenclature d'activités française (NAF rev2). **Pour les activités dites 100 % touristiques** comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. **Pour les autres activités dites partiellement touristiques**, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents de la zone considérée.

L'emploi salarié induit par le tourisme est estimé à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés. L'emploi non salarié est estimé à partir des données de l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) qui collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) des non-salariés.

La richesse dégagée par le tourisme offre une vision économique complémentaire à celle offerte par l'emploi touristique. Elle est calculée à partir du Fichier économique enrichi (FEE) de l'Insee, en imputant à chaque « établissement touristique » localisé une richesse dégagée issue de la valeur ajoutée de l'entreprise à laquelle il appartient.

à lui seul, y représente 47 % des emplois touristiques. Le PNR du Haut-Jura est la zone de Bourgogne-Franche-Comté où les sports et loisirs pèsent le plus dans l'emploi touristique (28 %). À l'inverse, le tourisme

génère peu d'emplois dans la restauration et les commerces (figure 5).

La région est également dotée de zones où l'emploi touristique, important, est plus spécifiquement dédié au tourisme vert,

en particulier le Pays des Lacs et Petite Montagne dans le Jura, le Haut-Doubs, la zone d'Auxois-Morvan, et celle du Morvan Nivernais. Le volume de l'emploi touristique dans ces zones varie de 400 à 1 000 et son poids dans l'emploi local de 4,4 % à 7,6 %. Dans ces territoires ruraux, dominent les activités entièrement dédiées aux besoins des touristes, dont l'hébergement. Les résidences de tourisme et/ou les campings occupent souvent une place importante. Ces zones disposent en outre d'un grand nombre de résidences secondaires (de 15 à 36 % du parc immobilier total). L'emploi dans les sports et loisirs est particulièrement développé dans le Haut-Doubs, en lien avec les activités de montagne.

Les zones de Dijon, Besançon et du Sud-Bourgogne (Mâcon), et dans une moindre mesure celles de Lons-le-Saunier, Auxerre, Joigny-Migennes, constituent des territoires caractéristiques du tourisme urbain. Ensemble, ces zones regroupent 10 500 emplois liés à la présence de touristes, soit plus du tiers de l'emploi touristique régional. Néanmoins, dans les plus grands pôles d'emploi, Dijon et Besançon notamment, la part du tourisme est modeste (respectivement 2,8 % et 2,3 % de l'emploi total), l'emploi étant plus diversifié qu'ailleurs.

Dans ces grands pôles d'emploi et de services, l'emploi touristique correspond davantage à un besoin de main-d'œuvre supplémentaire pour des activités partagées avec la population résidente. Ces zones sont ainsi caractérisées par un poids élevé de la restauration, notamment dans le Grand Dijon, le Sud Bourgogne, et l'Auxerrois. À Besançon, plus d'un emploi touristique sur quatre relève du patrimoine et de la culture, c'est deux fois moins à Dijon.

Dans les zones moins touristiques de la région, qu'elles soient urbaines ou rurales, le tourisme apporte néanmoins un supplément significatif d'emplois dans des activités traditionnellement dédiées à la population résidente, telles que le commerce et certains services. Il en est ainsi des zones de Montbéliard et de Vesoul, où le commerce crée plus du quart de l'emploi grâce aux touristes. ■

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :
Martine Azougah

Mise en page :
STDI

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : octobre 2017

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Favre F., Gidrol J.-C., Saison touristique d'hiver 2016-2017 : un bilan positif, surtout dans les espaces urbains, *Insee Focus* n° 89, juin 2017.
- Ovieve F., Bilan économique 2016 – Bourgogne-Franche-Comté – Tourisme : Fréquentation stable dans les hôtels et campings de la région, *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n° 8, mai 2017.
- Leclercq C., Leger M., Ribault A., Le tourisme en Bourgogne représente 28 300 emplois, *Insee Analyses Bourgogne* n° 8, mai 2015.
- Vivas E., Les emplois directement liés au tourisme représentent 2,6 % de l'emploi franc-comtois en 2011, *l'Essentiel* n° 153, avril 2014.

